

## **SEANCE DU 02 AVRIL 2024**

**Date de convocation :** 23/03/2024

**Date d'affichage :** 18/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre le 02 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, Maire.

**Présents** : MM. Christine BISSON, Bastien PEZERIL, Benoît FOURREAU, Prescilla LEGLUAIS, Marie-Laure LEHENAFF, Michel PENLAE, Joël PEZERIL, Céline ROCQUES, Philippe VAUGEOIS.

**Absents excusés** : Mmes Martine HERMAN, Nadia CHETTOUH, Alexandre HERMAN et Jérôme MAUGER.

**Secrétaire de séance** : Mme Prescilla LEGLUAIS.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 04 MARS 2024**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 04 mars 2024.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023 ASSAINISSEMENT**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de l'exercice 2023 assainissement ;

Section d'investissement :

- Recettes réalisées : 11 323 €
- Dépenses réalisées : 7 450,87 €

Soit un résultat excédentaire de 3 872,13 €, qui, cumulé à la reprise des résultats antérieurs (3 872,13 €), porte le solde positif à un montant de 7 744,26 € ;

Section de fonctionnement :

- Recettes réalisées 15 908,01 €
- Dépenses réalisées 16 185,52 €

Soit un déficit d'exploitation de 277,51 €, qui, cumulé à la reprise des résultats antérieurs (1 858,10 €), dégage un solde en excédent de 1 580,59 €.

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 ASSAINISSEMENT**

Le compte de gestion de l'exercice 2023, dressé par madame Janick Gaillard-Prete, Trésorière de Coutances, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelant ni observation, ni réserve, est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe Vaugeois, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, décide d'affecter les résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement de 1 580,59 € : Report à nouveau en excédent 002 de fonctionnement du budget primitif 2024 de 1 580,59 €
- Excédent de la section d'investissement de 7 744,26 € : Report à nouveau en excédent 001 d'investissement au budget primitif de 2024 de 7 744,26 €.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 ASSAINISSEMENT**

Le budget primitif 2024, présenté par Monsieur Philippe Vaugeois, Maire, se présente de la façon suivante :

Budget du service assainissement

- Section investissement (recettes et dépenses) 1 9067,26 €
- Section fonctionnement (recettes et dépenses) 1 7626,59 €

Le budget du service assainissement tel que présenté est adopté à l'unanimité des membres présents.

De plus, Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil municipal que l'assainissement collectif sera géré par la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et que ce budget devra s'auto équilibrer.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET GENERAL**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de l'exercice 2023 du budget général.

Section d'investissement :

- Section investissement, recettes réalisées 126 954,98 €
- Section investissement, dépenses réalisées 29 000,70 €

Soit un excédent de 97 954,28 €, qui, cumulé à la reprise des résultats antérieurs (-38 702,24 €) laisse un solde positif de 59 252,04 €

Section de fonctionnement :

- Recettes réalisées 395 348,65 €
- Dépenses réalisées 288 230,82 €

Soit un excédent de 107 117,83 €, qui, cumulé à la reprise des résultats antérieurs (597 424,72 €), entraîne un excédent de 704 542,55 €.

## **VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET GENERAL**

Le compte de gestion du budget général pour l'exercice 2023, dressé par madame Janick Gaillard-Preti, Trésorière de Coutances, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelant ni observation, ni réserve, est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET GENERAL**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe Vaugeois, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, décide d'affecter les résultats comme suit :

- Affectation en réserve au compte 1068 d'investissement du budget primitif 2024 de 269 747,96 €.
- Report à nouveau en excédent 002 de fonctionnement au budget primitif 2024 de 434 794,59 €.
- Report à nouveau en investissement 001 du budget primitif 2024 de 59 252,04 €.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal.

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

Pour équilibrer le budget communal le Conseil municipal vote un produit fiscal attendu de 110 000 € les taux d'imposition restant identiques à ceux de l'année 2023 ;

À savoir :

- taxe foncière sur les propriétés bâties 30,97%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 20,16%,
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires 7,37%,

Ces taux d'imposition 2024 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET GENERAL**

Le budget primitif 2024 présenté par Monsieur Philippe Vaugeois, Maire, se présente de la façon suivante :

- Budget communal section investissement, recettes et dépenses pour 656 920 €,
- Budget communal section fonctionnement, recettes et dépenses pour 766 270,59 €

Le budget communal est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **AVENANT AUX TRAVAUX DU BAS DU BOURG**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil municipal que les tampons en fonte pour les boîtes de branchement d'eaux usées doivent être changés. Le montant s'élève à 1 080 € TTC.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil acceptent ce devis.

## **DEVIS CHEMIN VILLAGE BROCQUEBOEUF**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal trois devis concernant la réfection du chemin de Brocqueboeuf.

Après débat, à l'unanimité les membres présents acceptent le moins disant présenté par l'entreprise Boutté d'un montant de 21 780 € TTC.

## **TRAVAUX MAIRIE**

Monsieur Michel PENLAE, Adjoint en charge des travaux, présente aux membres du Conseil Municipal deux devis concernant la coordination SPS des travaux de la mairie.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal, acceptent le devis le moins disant présenté par l'entreprise Mesnil System d'un montant de 4 116 €TTC.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le calendrier des travaux de la mairie.

L'appel d'offres devrait être lancé début mai pour un démarrage des travaux en septembre prochain.

Il leur précise qu'une étude de sol au préalable, avec reconnaissance des fondations, devra être effectuée.

Les demandes de devis de cette étude sont en cours.

## **DEVIS BROYEUR**

Monsieur Joël PEZERIL, Adjoint en charge des chemins, précise aux membres du Conseil Municipal que l'achat d'un broyeur serait nécessaire afin d'entretenir notamment la station d'épuration.

Après débat, les membres du Conseil Municipal, acceptent le devis présenté par l'entreprise Motin frères SAS d'un montant de 5 000€ TTC.

## **TELEPHONE MOBILE**

Monsieur Michel Penlaë, adjoint, précise qu'il serait nécessaire de fournir un téléphone mobile à l'employé communal, assorti d'une possibilité d'alarme automatique (DATI), du fait qu'il est amené à travailler seul.

Un forfait téléphonique correspondant doit être également souscrit.

À l'unanimité, les membres présents du Conseil municipal, acceptent cette proposition et demandent à Monsieur Penlaë de procéder aux achats nécessaires aux fonctionnalités évoquées.

## **PHOTOCOPIEUR**

Monsieur Michel Penlaë, adjoint, informe le conseil que le contrat du photocopieur de la mairie arrive à expiration. Deux devis ont été demandés.

À l'unanimité, les membres présents du Conseil municipal, acceptent la proposition de location / entretien / fourniture de toner sur 5 ans faite par l'entreprise Ricoh, pour un montant dépendant du nombre de copies, mais inférieur pour un même nombre de copies au contrat expiré.

## **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une demande de subvention de Monsieur Bruno Hamel, Président de l'association « Comme un cri jailli de la nuit »

Après débat, à la majorité, les membres présents du Conseil municipal, décident de ne pas donner suite à cette demande.

## **PRIME INFLATION**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la possibilité pour les agents de la collectivité de bénéficier d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.

Après débat, à l'unanimité, les membres présents du Conseil municipal, acceptent ce versement.

## **COMMISSION FLEURISSEMENT**

À l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal, décident de procéder au fleurissement du bourg comme l'an passé. Le fleurissement interviendra le mercredi 15 mai 2024.

## **ELECTIONS EUROPEENNES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que les élections européennes se tiendront le 09 juin 2024 de 08 heures à 18 heures.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire avise les membres du Conseil municipal qu'il leur adressera dans les prochains jours le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la Communauté de communes CMB.

Ce rapport fera l'objet d'un débat lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Monsieur Michel Penlaë, adjoint, propose que le plan d'adressage soit présenté aux habitants de la commune le vendredi 24 mai 2024 à 18h30.

Monsieur Benoît Fourreau présente aux membres du Conseil municipal l'organisation prévue le 28 juillet prochain pour commémorer la libération des communes du coutançais.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 21 mai 2024 à 19 h 00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 30.